

de la collectivité agricole doivent y songer. Nous devons absolument faire tout ce que nous pouvons pour améliorer le sort des agriculteurs.

Quand nous songeons à la fierté que nous éprouvons devant l'efficacité de notre secteur industriel qui, à cette époque de l'automatisation et de la technologie en constante évolution qui est la nôtre, s'est développé aussi rapidement, je me demande si nous avons assez rendu hommage à nos cultivateurs et à leur productivité accrue? Les statistiques que j'ai sous les yeux montrent que la productivité industrielle par travailleur de l'industrie, au Canada, a augmenté d'environ 2.6 p. 100 par an depuis 10 ans. Au cours de la même période, la productivité par cultivateur, au Canada, a augmenté d'environ 5 p. 100 par an, ce qui représente près de deux fois l'augmentation de productivité du travailleur industriel. Notre niveau de vie plus élevé tient surtout à la productivité accrue du cultivateur. Nous continuons à dépenser une plus petite partie de notre revenu pour l'alimentation, et il nous reste plus d'argent pour les autres commodités et même les luxes de l'existence. Le député de Simcoe-Est a attiré notre attention sur ces faits de façon frappante.

Comme nous sommes chargés de nous occuper des affaires du pays ici, il nous incombe de veiller à ce que le cultivateur continue de bénéficier d'une part équitable des richesses accrues dont nous jouissons au pays. Le problème n'est pas simple. Au début de la seconde guerre mondiale, environ 30 p. 100 des Canadiens s'occupaient d'agriculture. Aujourd'hui, seulement 11 p. 100 des Canadiens se livrent à la production agricole. D'après les économistes, dans dix ans, seulement 5 à 6 p. 100 des Canadiens s'occuperont de produire les aliments dont le reste d'entre nous auront besoin. Ce chiffre nous montre quelle est la nature du problème.

Les cultivateurs deviennent plus efficaces et leurs fermes plus vastes; pourtant, l'agriculture demeure en butte à des problèmes graves et difficiles. J'ai constaté que ce ne sont pas des problèmes propres au Canada. Ils sont inhérents à l'agriculture en général. Mes études m'ont appris que plus le niveau de vie est élevé dans un pays, moins nombreux sont les agriculteurs. Tous les pays dont j'ai étudié la situation souffrent de ce problème inhérent: des cultivateurs moins nombreux, plus efficaces, alimentent le reste de la population qui émigre en grande partie vers les villes et est absorbée par le secteur industriel. Le problème dans tous ces pays, c'est que le cultivateur touche un revenu insuffisant par rapport aux ouvriers de l'industrie. C'est un sujet d'inquiétude dans tous les pays. Comme l'a démontré récemment une importante étude

agricole entreprise par l'Organisation de coopération et de développements économiques en des pays qui devenaient fortement industrialisés, des unités agricoles plus efficaces et plus grandes nourrissent le reste de la population.

L'hon. M. Bell: Monsieur le président, nous admettons pour la plupart ce que dit le ministre, mais j'espère qu'il n'est pas en train d'entamer un débat qui prendra beaucoup de temps.

M. Grégoire: J'espérais que le ministre répondrait à ma question, mais il fait un long détour.

L'hon. M. Greene: Comme il en a souvent donné l'impression, le député de Lapointe se croit le seul député à la Chambre. Nombre d'autres députés ont posé des questions, et il m'incombe d'essayer d'y répondre de mon mieux.

Le député d'Acadia a soulevé certains points. Il s'est plaint de ce que je n'étais pas à la Chambre pendant une partie de ses vacances. Je pense que mon assiduité est certainement aussi grande que la sienne, peut-être même bien plus grande. Le député, selon moi, pense que lorsqu'il fait beaucoup de bruit lors de ses rares apparitions ici, il compense ses longues absences. J'étais, en fait, à mon bureau pour un rendez-vous pris antérieurement. Mon bureau est situé au deuxième étage, et lorsque le député d'Acadia parle, on peut l'entendre partout dans l'immeuble; point n'est besoin d'être à la Chambre.

• (6.20 p.m.)

Le député se plaint qu'il n'y ait pas eu, l'année dernière, des mesures législatives portant notamment sur l'agriculture. Je devrais peut-être rétablir les faits à cet égard. Il reproche au gouvernement de n'avoir rien fait pour l'agriculture au cours de l'année.

Je voudrais signaler les mesures suivantes. La loi sur le crédit agricole a été modifiée de sorte que la capitalisation de la Société soit portée de 24 millions de dollars à 40 millions, et que son pouvoir de prêt passe de 600 millions de dollars à un milliard. La Commission canadienne du lait a été instituée par une loi; cet organisme devrait se révéler un jalon dans l'agriculture canadienne. Des modifications à la loi sur l'assurance-récolte ont augmenté la contribution fédérale et permis d'adapter la loi à une plus grande variété de récoltes. L'assurance-récolte est maintenant disponible à tout le Canada comme jamais auparavant. Hier encore, l'article 88 de la loi sur les banques a été modifié en vue de procurer un très grand avantage aux agriculteurs. Je n'en réclame nulle louange. Elle revient toute, je crois, au député d'Essex-Sud. Cependant, c'est aux ministériels qu'il faut la rendre.

[L'hon. M. Greene.]